



Besoin de certains aménagements pour améliorer votre sécurité et votre accessibilité? Obtenez jusqu'à **20 000 \$** de remboursement pour aménager votre logement.

Si un membre de votre ménage vit avec un handicap permanent ou une capacité réduite, vous pourriez être admissible au Remboursement de la C.-B. pour rendre un logement accessible (BC Rebate for Accessible Home Adaptations).

**Pour en savoir plus, consultez le site [bchousing.org/BC-RAHA](https://bchousing.org/BC-RAHA)**

\*Le programme BC RAHA était auparavant connu sous le nom de *Home Adaptations for Independence* (HAFI)

